

La Gazette

DU CENTRE VILLE DE GRENOBLE

Mai 2015

www.uhcv-grenoble.fr

Sauvegarder le centre ville, cœur et âme de la cité !

En 1960 Marshall Mc Luhan faisait aux USA un constat particulièrement négatif : « La ville n'existe plus, excepté comme fantôme culturel pour les touristes. »

Qu'en est-il pour nos villes et en particulier le centre ville ? Les modifications d'usage imposées aux automobilistes, les difficultés des commerces du centre, le débordement sur l'espace public des problèmes dus à la précarité sociale pourraient le faire penser.

Pourtant, « la ville n'existe en tant que potentiel d'attraction que par son centre, lieu privilégié où l'on rencontre le maximum de densité de micro-événement, lieu de variété et de l'anonymat. » Molles A. et Rohmer E.

Le centre ville est le plus souvent marqué par une empreinte historique qui donne à la ville son âme et sa réputation et qui doit donc être préservée à tout prix.

Néanmoins il doit s'adapter à des exigences qui semblent parfois contradictoires.

Il s'agit d'une part de concilier la vitalité joyeuse et parfois bruyante des rues bordées de cafés et restaurants, des fêtes et brocantes, avec le besoin de calme, de tranquillité et de sécurité que chacun et en particulier les personnes plus âgées souhaitent voir satisfait.

Il est important d'autre part de conserver ce qui fait l'identité de la ville comme le patrimoine architectural tout en s'adaptant aux besoins d'une ville moderne qui doit faire évoluer stationnements, pistes cyclables et zones piétonnes, commerces et centres de loisirs et de culture.

Le centre ville ne doit pas être un « fantôme culturel » mais un organisme vivant.

Pour accompagner ces mutations nécessaires, l'Union de Quartier peut avoir un rôle moteur et vous encourage à la rejoindre.

2 La place du centre ville de Grenoble et la ville centre dans la Métropole

3 Quoi de neuf pour la Dalle Philippeville ?

4 « l'accueil des membres de l'UHCV a été on ne peut plus chaleureux »

6 Citélib, les véhicules électriques partagés

7 Paroles de « zonards »

8 Si vous nous voyez sauter sur les murs et êtes intrigués, n'hésitez pas à venir nous voir !

9 Quoiqu'en dise le poète, « Avec le temps », tout ne s'en va pas !

10 L'art de rue pour égayer la rue Saint Jacques !

11 Urbain Basset et Le Torrent

Comité de rédaction :

Agnès Bassaler, Micheline Chassagne, Solange Hollard, Marie-Thérèse Lavauden, Marie-Laure Loustalot-Forest, Gilles Maliar, Mathieu Mauvais, Marc Resche, Anne-Marie Rivolta, Jacques Silvy



VELO DAYAK, 2 adresses à Grenoble

CITY :

Vélos électriques et vélos de ville, vente et location / atelier
2 rue Irvoy—38000 Grenoble . Tel : 04 76 29 05 77

PASSION : Specialized

VTT , ROUTE, FITNESS, vente et location / Atelier

SKIS l'hiver : fond, rando et alpin

3 rue Billerey—38000 Grenoble . Tel : 04 38 12 86 57

facebook : velo dayak . www.velo-dayak.fr . contact@velo-dayak.fr

La place du centre ville de Grenoble et la ville centre dans la Métropole

2015, la réforme territoriale : nous y sommes.

Le cadre institutionnel rejoint l'espace de vie et des relations géographiques, sociales, historiques, culturelles, économiques, universitaires et scientifiques.

Nous sommes l'une des 13 métropoles françaises.

L'horizon mental de l'espace de tant d'habitants, qui varie selon la date d'arrivée sur le territoire et les anciennes enceintes militaires, doit désormais devenir commun. Si l'entité publique, qui n'est pas, pour l'instant, une collectivité territoriale de plein exercice comme Lyon, s'agrandit, un paradoxe s'affirme : le centre ville de Grenoble (à peu près le périmètre des deux associations d'habitants, l'Union des Habitants du centre ville¹ et l'Union du Quartier Notre Dame²) est de plus en plus celui de la Métropole, les Grenoblois (et les autres citoyens) vivent (mais ne se pensent pas encore) comme des habitants métropolitains.

Les habitants y sont donc au cœur³.

Pourtant, comment faire vivre ensemble habitants, salariés et entrepreneurs, consommateurs, visiteurs, touristes, étudiants et chercheurs, habitants de la rue, Roms ? Cet empilement ne favorise pas un vivre ensemble harmonieux. Le changement de dimension du territoire et son nouveau statut métropolitain imposent un nouveau compromis entre les habitants, leurs associations, le pouvoir politique, les pouvoirs publics (nationaux et locaux) et l'ensemble des acteurs sociaux intervenant ou présents en centre ville.

La conscience de la fonction de centralité pour le compte de la métropole est le préalable à toute discussion. Le centre restera attractif s'il demeure habité, de préférence dans la mixité sociale et générationnelle. Aussi, l'espace ne pourra être que partagé tant physiquement que d'un point de vue temporel (les habitants auront le droit de dormir, les femmes auront le droit de sortir en sécurité, les livreurs et leur clientèle auront le droit d'exercer leur activité). C'est la condition de la permanence de son dynamisme et de sa capacité de polarisation et de renouvellement.

Poser le constat ne suffit pas.

L'installation de la Métropole Grenobloise passe donc par la mise en place d'un processus d'élaboration et de négociation, multipartite : métropole, ville de Grenoble, habitants et leurs associations, autres usagers, acteurs économiques, sociaux, culturels et de loisirs. Cela devra aboutir à des solutions dont la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation seront effectués de façon conjointe par les diverses parties concernées. Bien évidemment la place, le rôle et la participation des habitants est indispensable pour la co-construction de l'avenir de notre quartier.

C'est pourquoi l'UHCV est complètement légitime pour proposer et impulser une telle réflexion-action.

Pierre Louis Serero et Flore Gouttefarde

1 UHCV 2 UQND 3 Cf : « Coeur de ville, coeur d'agglomération », programme urbain de la municipalité Michel Destot.



Le rez-de-chaussée aux Commerçants, les étages aux Habitants.

A une époque pas si lointaine, les commerçants habitaient au-dessus de leur boutique, puis, ils se sont éloignés de leur lieu de vente, pour la proche banlieue, ce qui a coupé le lien avec les voisins, qui, eux, logent dans les niveaux supérieurs. Le commerçant a un objectif, gagner sa vie, en ayant le maximum de clients, de 9 h 30 à 19 h, 6 jours par semaine. Le soir, après la fermeture, il rentre chez lui, hors du centre ville. L'habitant, occupe les lieux 7 jours sur 7, ses enfants vont à l'école du quartier, il fait ses courses à proximité. On pourrait penser que rien ne rapproche ces deux styles de vie, pourtant, tout prouve le contraire : chacun recherche la sécurité, la beauté du lieu de vie, la propreté de l'environnement, aussi le plaisir de se rencontrer, de se reconnaître, de se lancer un petit « bonjour ». Ce qui paraît logique et simple, se complique par la diversité du commerce, les chaînes, les franchises, ont remplacé pour une grande partie les commerces indépendants. Les responsables sont des salariés de groupes nationaux, ces employés sont de passage et moins impliqués dans le contact de voisinage. Heureusement, il reste aussi bon nombre de personnages, de familles de commerçants, qui aiment le centre ville et entretiennent de belles devantures.

Merci de m'avoir ouvert cette chronique dans la Gazette, cela a permis de mettre, je l'espère, un premier pas, pour une synergie, habitants, commerçants. La devise de l'association « Etoile Centre-Ville Commerce » est : Le plaisir de commercer ensemble, cela pourrait être aussi : Le plaisir de partager notre centre ville ensemble.

Tribune d'expression libre de Bernard Fourt – Commerçant, rue de la Poste – La Maternelle



WEGELIN & GRUA

HORLOGERS

11 Boulevard Agutte Sambat 38000 GRENOBLE - Tél : 04 76 46 72 18

www.wegelin-montre.fr

Quoi de neuf pour la Dalle Philippeville ?

Le Conseil de Maison du centre social Emile Romanet (CAF), qui réunit habitants et partenaires du quartier a soulevé la question de l'usage de la dalle Philippeville : comment repenser cet espace pour que les habitants puissent se l'approprier ? le rendre plus accueillant ? plus convivial ? plus rassurant ?

La Ville a souhaité s'associer à cette réflexion et a mis en place la démarche de concertation « Projet de Gestion Urbaine de Site ». Un groupe de travail s'est constitué. Il a établi un état des lieux après un "diagnostic en marchant" puis s'est réuni à plusieurs reprises pour faire des propositions sur des points à améliorer et des aménagements à réaliser.

Les propositions concernent principalement :

- Le rafraîchissement et le nettoyage des murs, vitres et rambardes
- La réalisation d'une fresque sur la façade du garage et les parties verticales des jardinières de la dalle (étudier la végétalisation)
- La réfection des sols (enrobé et béton)
- La rénovation du revêtement en enrobé de la rue de Belgrade
- La rénovation de l'éclairage public et son installation sur l'escalier nord
- L'amélioration de la signalétique, notamment la partie relative au règlement de l'espace
- L'amélioration de la propreté de l'espace et de la maintenance du mobilier urbain
- Le respect de la tranquillité publique, en empêchant la consommation d'alcool et de produits stupéfiants sur la dalle et en travaillant sur la présence d'agents pour dissuader les actes d'incivilité (y compris à l'intérieur de la cour de l'école élémentaire du Jardin de Ville) en journée et en soirée
- Des nouveaux aménagements :
 - ◊ Etude sur la faisabilité d'amélioration de l'escalier nord afin d'envisager les travaux pour le rendre plus attrayant et moins "glauque" en diminuant les surfaces en bétons
 - ◊ Etude d'un projet de végétalisation (jardin partagé géré par des usagers réunis au sein d'une association) : cette proposition est portée par les Elus
 - ◊ Mise en place d'une chicane en lieu et place de la borne bois au-dessus du square Docteur Valois
 - ◊ Amélioration de l'accessibilité de l'espace à proximité de la crèche par la réalisation de 2 rampes
 - ◊ Réalisation d'un espace de sport collectif et d'aménagements permettant la pratique d'activités sportives urbaines telles que PARKOUR (présenté en page 8)
 - ◊ Création d'un "mandala" au sol (galets non arrondis, matériau permanent, aspect naturel)

Un certain nombre d'actions ont été menées, notamment pour le rafraîchissement des murs, vitres et rambardes et le nettoyage en général ainsi que pour la mise en place de la signalétique.

Pour le reste, il semble que les demandes concernant l'éclairage et les aménagements pour les activités sportives urbaines devraient être reçues favorablement. Par contre la réfection de la rue de Belgrade n'est pas à l'ordre du jour et l'espace de sport collectif est refusé par crainte des nuisances sonores pour les habitants.

De notre point de vue, le jardin partagé n'est pas une priorité et devrait alors s'inscrire dans un projet avec la crèche et les écoles (maternelle et primaire). Il paraît également souhaitable d'attendre un retour d'expérience sur les jardins partagés qui ont été créés ces derniers mois. Nous pensons également qu'une aire de sports collectifs est nécessaire pour les écoles. Elle pourrait être ouverte en fin de journée et le week-end mais bien entendu fermée le soir et la nuit.

Pour en savoir plus, rendez-vous à la réunion publique qui suivra notre assemblée générale le 18 mai prochain. Nous ne manquerons pas de questionner les élus sur ce sujet !

COOK EXPERT par **magimix**

A DÉCOUVRIR

Le premier ROBOT CUISEUR multifonction

- Ultra polyvalent
- Rapide et précis
- Chauffe par induction
- Fabriqué en France

arts Ménagers Center

12, rue de Bonne - GRENOBLE
LE SPÉCIALISTE DE LA QUALITÉ

Distributeur Officiel
avec service après-vente

Cave Micand

Vins fins, Champagnes & Spiritueux

1 place Dr Léon Martin - 38000 Grenoble
Tél. 04 76 43 03 38 - Fax 04 76 46 50 96
Mail : cave.micand@free.fr

« l'accueil des membres de l'UHCV a été on ne peut plus chaleureux »



Pourquoi vous êtes-vous engagé dans la vie de l'UHCV ? La retraite a ceci de pratique : donner du temps aux individus pour qu'ils puissent faire les choses qu'ils/elles avaient eu envie de faire précédemment, mais qu'ils/elles avaient dû différer justement par manque de temps. Et j'admire d'ailleurs les personnes qui s'investissent dans des actions associatives alors même qu'elles continuent à avoir des responsabilités professionnelles et/ou familiales, en particulier avec des enfants en cours de scolarisation et d'études. En ce qui me concerne, j'avais donc reporté à ce moment de ma vie, par exemple l'apprentissage de la musique instrumentale. J'avais également envisagé pour cette période une activité de conseil en orientation scolaire de façon à faire profiter des jeunes ou des parents de mon expérience professionnelle, mais j'ai laissé ce volet de côté car d'autres le font à titre professionnel. Je voulais également consacrer un peu de temps et apporter mon concours à la vie liturgique de mon relais paroissial, St Louis, ou m'engager dans la vie de la cité, et dans la vie citoyenne au moment de la mise en place des CCI (Conseils Citoyens Indépendants). Tout ceci non pas pour continuer à être dans l'action, de peur de devenir inutile et inactif mais plutôt pour être proactif et apporter mon concours, mes idées, mon enthousiasme. La rencontre avec Pascal FAURE a été déterminante pour mon engagement à l'UHCV.

Votre engagement associatif ne s'arrête pas à l'UHCV ? En effet, mon autre engagement associatif a été provoqué par un incident dans mon parcours de santé comme l'on dit à l'heure actuelle. Suite à une opération à cœur ouvert, pour une réparation de la valve mitrale assortie d'un double pontage coronarien pour faire bonne mesure, j'ai décidé de prendre une part active dans l'association des opérés du cœur de la Clinique BELLEDONNE où j'avais été opéré par le Dr FLEURY, et, par la suite, je me suis vu confier la responsabilité de l'association des opérés et malades cardiovasculaires de l'Isère, l'AFDOC Isère.

Avant de parler de votre action dans l'UHCV, pouvez-vous nous expliquer en quoi consistent les actions de votre association des opérés du cœur ? En réalité, l'AFDOC Isère est la première association des opérés du cœur à avoir été créée en France en 1976. Elle a depuis fait des émules dans toute la France, et s'est dotée d'une structure nationale. Elle a aussi été « copiée ». Ses buts sont : accompagner, aider, témoigner, représenter et informer à partir du site de l'association, à l'occasion d'une rencontre à la permanence que nous tenons au bureau que la direction du CHU a mis à notre disposition ou lors des rencontres mensuelles que nous avons avec les patients en réadaptation cardiaque à l'Hôpital Sud, être à l'écoute et disponible.

Et maintenant, votre engagement à l'UHCV. Je ne suis pas grenoblois de souche. Je ne suis arrivé à Grenoble qu'en 2000 pour raisons professionnelles. Je dois dire que l'accueil des membres de l'UHCV a été on ne peut plus chaleureux. J'y ai rencontré des personnes engagées dans la vie de notre quartier, ouvertes aux idées des autres, avec lesquelles le courant est tout de suite passé. Le premier bénéficiaire de cette rencontre est d'abord celui de l'ouverture et d'une meilleure connaissance de notre environnement grenoblois et de ses structures associatives : les Unions de Quartier, le CLUQ (Comité de Liaison des Unions de Quartier) et LAHGGLO (Les Associations d'Habitants du Grand Grenoble : Lien et Ouverture) . Les réunions à l'UHCV me permettent de me familiariser avec mon propre quartier, ses habitants, ses richesses architecturales et son histoire qui m'étaient jusqu'alors inconnues. Une UQ, l'UHCV en ce qui nous concerne, ne vit pas en camp retranché, en ostracisme, à l'écart du reste de la cité. Notre quartier a, certes, ses spécificités, mais il vit en symbiose avec le reste de la cité et demain, en réalité déjà aujourd'hui, dans la Métropole, grâce aussi à ses commerçants, les animations qui s'y déroulent, en somme, tout ce qui fait sa vie.

 **B** *Bassaler*

MAROQUINERIE
PARASOLERIE
V O Y A G E

17, place Grenette - 38000 GRENOBLE - Tél. 04 76 44 30 18 - Fax. 04 76 44 30 55

(suite de la page 4) C'est d'ailleurs dans cet axe que j'ai proposé mes services : l'intégration des habitants, par le biais de l'UHCV, à la vie de la Cité et ai donc participé et participe encore à la réflexion de la mise en place des Conseils Citoyens Indépendants, à la relation avec les autres UQ dans le cadre de la Commission de la relation avec les habitants à un moment clé de la structuration de la Grenoble Alpes Métropole pour que la voix des habitants se fasse entendre. Voilà le sens de mon engagement au sein de l'UHCV. *Marc Resche*

Pour une nouvelle médiathèque en centre ville !

Comme chaque année nous rappelons que la bibliothèque du centre ville ne répond plus aux besoins d'un public de plus en plus nombreux : jours et horaires d'ouvertures insuffisants, vétusté, exigüité, insalubrité du bâtiment qui est le seul du réseau des bibliothèques municipales à ne pas avoir été rénové. Nous ne citerons pas les villes de France, grandes et moyennes, dont les municipalités ont décidé de faire de la bibliothèque un « outil majeur de la politique culturelle de la ville », « un élément clé, concret et visible pour les citoyens », avec les moyens humains, techniques et financiers, nécessaires à son fonctionnement.

Regardons, à proximité de la métropole grenobloise, la ville de Crolles. Cette médiathèque de 750 m2 a été inaugurée en 2014 avec la participation financière des services de l'Etat, du conseil général et de la commune. Elle est l'établissement tête de réseau des bibliothèques du Grésivaudan.

Non aux « encombrants » qui encombrent le centre ville !

Alors que la lutte contre la pollution restreint de plus en plus en plus la circulation automobile, notamment dans le centre ville, le ramassage des encombrants intégré dans le service de ramassage des déchets a été refusé par la Métro, malgré le coût très élevé de la taxe sur les ordures ménagères.

Nous maintenons notre demande de ramassage des encombrants d'autant plus justifiée dans le centre ville.

Certaines communes, pour assurer ce service, se substituent à la Métro. Pourquoi pas Grenoble ?



Le Carnaval des Musikos

Le samedi 31 janvier a eu lieu à Grenoble, le Carnaval des Musikos. Cette manifestation, organisée par l'Harmonie Musicale de Grenoble et le CLUQ (Comité de Liaison des Unions de Quartiers), s'est déroulée sur plusieurs quartiers de la ville qui souhaitaient y participer. Il s'agissait de proposer une animation musicale et d'organiser autour, un mouvement festif adapté aux quartiers. L'UHCV a tout de suite adhéré à ce projet et participé à son élaboration. Nous avons ainsi abrité (le mot est faible, vu le temps) sous le kiosque du jardin de ville, un quintet de cuivres de grande qualité qui nous a ravis et réchauffés. Autour, étaient organisés maquillage et goûter pour petits et grands, ainsi qu'une information sur l'action de notre union de quartier. Nous avons partagé un moment festif et joyeux, entre pâle soleil et bourrasques de neige, puis nous nous sommes dirigés vers la Halle Clémenceau où avait lieu, à partir de 17 heures, un grand "final" réunissant 150 musiciens. Tous étaient déguisés, ainsi que de nombreux spectateurs, dont beaucoup d'enfants qui ont profité joyeusement de cette ambiance "carnavalesque". Différents stands abritaient les unions de quartiers participantes et permettaient des échanges entre habitants. Après une remise de prix, récompensant un concours photos organisé conjointement, effectuée par monsieur Piolle, maire de notre ville, nous avons assisté à un grand concert donné par 150 musiciens de l'Harmonie qui nous ont montrés l'étendue et la variété de leur répertoire dans une grande qualité de jeu et de direction.

Bravo et merci aux organisateurs pour cet évènement qui a joyeusement animé notre ville !

La déesse, culte du cacao

Philippe Berthier
Maître Chocolatier

Angle Lesdigulères / Strasbourg 38000 Grenoble
04 76 43 03 78

Pour un été frais, des glaces originales !

Pabana, French Kiss, Brocéliande, Nocciola, Fruits du soleil...



Ana Hickmann
eyewear

HERVE POLLINI
OPTIQUE

22 bd Edouard Rey
38000 Grenoble

Tél 04 76 86 11 69

Citélib, les véhicules électriques partagés

En septembre nous avons assisté à la pose de bornes de recharge, par EDF, sur des emplacements de stationnement, destinées à l'alimentation de véhicules électriques. La société Toyota a choisi Grenoble pour tester pendant trois ans ses petites citadines électriques en auto-partage après leur expérimentation à Toyota City. L'inauguration a eu lieu en octobre 2014. La ville de Grenoble et La Métro soutiennent ce projet et le subventionnent à hauteur de 250000 euros.

Objectifs

Se doter d'un nouveau mode de déplacements urbain qui s'articule et complète le réseau de transports en commun, en réduisant le nombre de véhicules et apporter un soutien à l'économie locale. Le CEA de Grenoble, centre spécialisé dans la recherche sur les énergies renouvelables, a développé la pile nouvelle génération et devrait équiper toutes les I-road commercialisées en Europe.

Gestion

Cité lib, spécialiste de la mobilité urbaine, compte plus de 60 stations réparties dans l'agglomération grenobloise. Afin de favoriser l'inter modalité, chaque station est située à proximité d'un arrêt de tram, de bus ou de TER. Cité lib, opérateur d'auto partage dans l'agglomération grenobloise, qui gère déjà 80 véhicules classiques, gère aussi, dans Grenoble, une flotte électrique colorée de 70 véhicules, répartis dans 19 stations dont 6 dans le centre ville

Organisation

Cité lib est la marque commerciale d'Alpes Auto Partage, société coopérative d'intérêt collectif, fait partie du réseau Citiz. Ce réseau regroupe aujourd'hui 16 services indépendants d'auto-partage, présents dans plus de 80 villes françaises avec 700 voitures et utilisent en commun un système informatique spécialement conçu pour l'auto-partage. et la gestion de flotte.

Usage

Actuellement 250 personnes sont inscrites, il y a environ 60 réservations par semaine. Rassurés après leur formation, les utilisateurs sont entièrement satisfaits du fonctionnement de ce véhicule.

Toyota est convaincu de la pertinence de ses petits véhicules électriques pour des trajets courts en intra urbain. L'expérimentation grenobloise revêt une importance particulière puisqu'il s'agit du plus important service d'auto-partage électrique auquel le constructeur est associé.

Une voiture dans chaque ville adaptée aux circonstances du moment.



Citélib, mode d'emploi

L'utilisateur a le choix entre deux modèles : **i-road**, 3 roues, 2 places ou **coms**, 4 roues, 1 place, 1 coffre. Ils assurent 3h d'autonomie soit 50km et roulent à une vitesse maximum de 45km/h. Il peut récupérer son véhicule à la station de son choix et le déposer à la station la plus proche de sa destination.

1h30 d'apprentissage est nécessaire

La réservation se fait par smartphone après inscription

Tarif dégressif suivant le temps d'utilisation. Il est nécessaire d'être abonné à Citélib. Les abonnés aux services des transports en commun bénéficient d'un tarif préférentiel

Points des bornes dans le périmètre de l'union de quartier : place Vaucanson, place Victor Hugo, place Jean Achard, quai Stéphane Jay.



www.citelib.com

La Maternelle

13 rue de la Poste - Grenoble

04 76 17 03 38

Du mardi au samedi, de 9h30 à 19h



Partine et Chocolat

PARIS

Paroles de « Zonards » En centre ville, nombre d'habitants nous font part des perturbations causées

au quotidien par des atroupements de « marginaux » le plus souvent alcoolisés et de leurs chiens. Les pouvoirs publics ne semblent pas trouver de solutions, la police se contentant d'un rôle important mais insuffisant de « médiateur ». Il est nécessaire également de prendre en compte la situation de ces personnes, qu'on appellera « zonards », qui est extrêmement difficile, sur les plans matériel, affectif et psychologique. Ils n'ont pas d'endroit où « se poser », comme ils disent. La plupart dorment dehors et « le fait de s'exposer à la vue de tous est un moyen de manifester son existence. » (Revue Sciences Humaines, N° 265, p22) Dans ces conditions, comment trouver un accommodement sinon une réponse à un tel problème ? L'UHCV a créé une cellule de réflexion ouverte à tous.

Cependant, pour commencer, comme ces personnes sont au centre du problème, qu'elles font partie de la cité et qu'elles souffrent également de leur stigmatisation, il nous a semblé intéressant et respectueux de les rencontrer pour qu'elles nous expliquent leurs points de vue et les solutions qu'elles proposent.

Jeudi 2 avril. Il pleut et fait soleil. Autour de la fontaine, un groupe d'une dizaine de jeunes zonards (comme ils se définissent eux-mêmes). Certains sont des « punks », d'autres ont des allures assez classiques, d'autres encore ont une allure de clochard plus marquée. Ce sont eux et leurs amis (ils assurent se connaître presque tous) éparpillés dans les rues de la ville qui créent des difficultés au centre ville. Tous ne sont pas disposés à engager la conversation, certains commencent à tenir un discours convenu et récurrent sur la société de consommation et d'exploitation de ses semblables. Mais d'autres au contraire cherchent assez vite à engager une discussion de fond, une fois que l'objectif de ce dialogue leur est exposé clairement.

Ils sont conscients des relations de plus en plus tendues qui se créent entre eux et les habitants « riverains ».

L'un d'entre eux, qu'on appellera à sa demande « Petit Rasta » s'exprime avec clarté et sincérité. Il pense que dans la situation actuelle qui voit une augmentation de jeunes en galère, ils ont pour beaucoup, un seul souhait, celui d'avoir un endroit à eux où ils pourraient « se poser ». En clair ils souhaiteraient que la mairie leur alloue un « squat », un bâtiment en mauvais état, inoccupé, même excentré, qu'ils pourraient petit à petit « arranger » à leur manière. Pour ce faire, Petit Rasta explique qu'ils sont plusieurs à avoir des compétences dans la rénovation, et qu'il faudrait simplement qu'on les autorise à aller chercher des matériaux de récupération dans les déchetteries, expérience qu'il a connue en Ardèche. Ce squat serait autogéré, ils instaureraient des règles dont il admet la nécessité.

A la question de savoir ce que ce squat apporterait de plus par rapport aux solutions d'hébergements existantes, plusieurs réponses ont été apportées. Tout d'abord tous ne sont pas hébergés (manque de place, présence des chiens, autres facteurs). Par ailleurs, les hébergements ferment en été et de toute façon ce ne sont pour eux que des solutions précaires, ils ne peuvent pas y rester longtemps, ils doivent en partir dans la journée, ils ne peuvent pas construire un projet, ils ont absolument besoin d'un peu de stabilité. Avant tout, dans un lieu fixe, ils pourraient rester ensemble. Dans les conditions difficiles qui sont les leurs, la solidarité est une absolue nécessité, ils se soutiennent et peuvent aider celui qui a une « mauvaise passe ».

Petit Rasta poursuit en parlant (peut-être avec une certaine naïveté), des possibilités de réinsertion qui pourraient se dégager de cette vie en commun, par effet d'entraînement autour d'un projet, d'un travail de restauration du bâtiment, de la création d'ateliers. Les travailleurs sociaux pourraient intervenir peut-être plus efficacement dans ce lieu fixe. Il ne peut pas parler au nom de tous, même si dans la rue il y a des « leaders », il pense à ceux qui ont le désir de s'en sortir. Il souhaite être mis en contact avec des élus pour pouvoir exposer ses idées.

La solution proposée par Petit Rasta soulèvera sans doute des objections nombreuses et certains douteront de la volonté de ces « marginaux » de mener à bien un projet.

Mais serait-ce complètement irréaliste d'explorer ce type de solution ?

Il faudra bien sortir de la situation actuelle pour que la tranquillité d'un côté et l'espoir de l'autre reviennent.

TABAC PRESSE LAFAYETTE

4 rue Lafayette
38000 Grenoble

Ouvert :
du lundi au jeudi de 7:00 à 19:30
du vendredi au samedi de 7:00 à 21:00
Le dimanche de 8:00 à 12:00

Tabac-Presses-Loto-Relais Tag
Carterie- Souvenir

CASUAL
LA BOULANGERIE CONCEPT

Place De Gordes
GRENOBLE

Tel: +33 (0)4 76 51 09 34
casual.laboutique@gmail.com

La Chandelle
Pizzeria-Crêperie

24, avenue Felix Viellat 38000 Grenoble
Tel: 04 76 87 87 46

Si vous nous voyez sauter sur les murs et êtes intrigués, n'hésitez pas à venir nous voir !

Un mur, une barrière, un escalier, un banc. En ville, ces éléments marquent un espace et s'ils vous empêchent de passer, pour nous ils sont au contraire une opportunité pour nous amuser. Nous, nous sommes des traceurs, des pratiquants de Parkour. Notre jeu c'est d'imaginer de nouveaux chemins là où vous voyez des obstacles. Ce qui est infranchissable pour vous est un espace de jeu pour nous.

Le Parkour est né en France à la fin des années 80 et s'est développé

dans les années 90 autour d'un groupe de jeunes en banlieue parisienne. Les membres du groupe Yamakasi ont donné à leur discipline différents noms tels que Parkour (abrégé Pk), Freerunning, ou Art du Déplacement (abrégé ADD). Voici la définition qu'en donne la Fédération de Parkour : *Le Parkour est une activité physique consistant à se déplacer efficacement grâce à ses seules capacités motrices, dans différents types d'environnements. Le traceur - pratiquant du Parkour - développe son corps et son contrôle par le biais d'une méthode d'entraînement alliant course, passément d'obstacle, sauts, escalade... Le "Freerunning/Art du déplacement" est issu du Parkour mais se focalise d'avantage sur l'esthétique des mouvements.* C'est à la télévision et au cinéma que la discipline s'est fait connaître : un reportage dans Stade 2. en 1998, le film *Yamakasi* en 2001, le film *Banlieue 13* en 2004 et une scène de poursuite dans James Bond en 2006.

Dans les films, les traceurs sont des marginaux, gentils ou méchants. En réalité, ce sont des adultes et des jeunes, garçons et filles, qui s'amuse avec leur environnement à la seule force de leurs bras et de leurs jambes, sans artifices ni protections. Mais attention ! Ils ne sont pas inconscients, bien au contraire ! Le Parkour est une culture de l'effort, du dépassement de soi, du contrôle de ses peurs et de ses limites physiques et mentales. L'entraînement est basé sur la patience, la répétition et l'acquisition de réflexes pour parer aux imprévus. Ainsi les blessures sont rares car un traceur a rapidement conscience de ce qu'il peut et ne peut pas faire.

L'un de nos adages, « être et durer » rappelle que nous sommes là pour nous amuser longtemps, pas pour user prématurément nos corps.

L'Association Grenobloise de Parkour a été créée en 2006 pour développer la pratique dans l'agglomération. De 15, le nombre d'adhésions a grimpé jusqu'à 100 en 2013.

Cette année, nous disposons de 4 créneaux d'entraînements. Lundi 19h30, Mardi 18h, Vendredi 18h30 et Mercredi 20h30 en gymnase. Par tous les temps, vous nous trouvez toute l'année en extérieur. Nous nous adaptons à la météo pour bouger et nous entraîner. Apprendre à maîtriser ses mouvements de nuit ou de jour, sur un sol sec ou mouillé, c'est l'assurance de maîtriser en toutes conditions ! L'association permet de pratiquer dès l'âge de 14 ans. Nos encadrants sont des pratiquants expérimentés qui partagent leur expérience avec les autres membres de l'association.

L'association est membre de la Fédération de Parkour (FPK) afin de participer à l'évolution de la discipline au niveau national. Ceci a permis d'obtenir une assurance commune, la mise en place d'un brevet fédéral pour les encadrants et d'organiser des événements rassembleurs. L'an dernier, le temps fort s'est déroulé à Grenoble avec plus de 400 pratiquants.

Alors si vous nous voyez sauter sur les murs et êtes intrigués, n'hésitez pas à venir nous voir et peut-être même nous rejoindre en septembre 2015 pour une nouvelle année d'entraînements !

Aurélien Bonhomme, Président de l'AGP

<http://www.fedeparkour.fr/>

<http://www.parkour-grenoble.fr/>



BERGER

CHAUSSURES

Hommes - Femmes

Pantoufles - Confort - Grandes Tailles

4, rue Jean-Jacques Rousseau - 38000 Grenoble

Tél. 04 76 44 01 65 - Fax 04 76 00 11 52

chaussuresberger@wanadoo.fr - www.achat-grenoble.com/chaussuresberger

Quoiqu'en dise le poète, « Avec le temps », tout ne s'en va pas !

A Grenoble, depuis 2003, le printemps est la saison du livre et de la lecture, celle du grand rendez-vous littéraire attendu des habitants de la métropole grenobloise et préparé depuis l'automne, avec les lecteurs, par les bibliothécaires et leurs partenaires libraires.

Pour sa 13^e édition, le Printemps du livre a changé d'écrin : fini le Chapiteau au Jardin de ville, cette année, c'est au Musée de Grenoble que le festival a été accueilli le week-end du 28 et 29 mars. Un nouveau lieu à la hauteur du thème de cette année : le temps, de l'Histoire et des histoires. Pour cette occasion, le Musée de Grenoble était gratuit le week-end du festival.

Ainsi, « avec le temps » tout ne s'en va pas, mais certaines choses changent tout de même. Un nouvel écrin, et de nouvelles actions vers les lecteurs. Le Printemps du livre est l'occasion d'ouvrir le dialogue entre les auteurs et les lecteurs. Et si nous décidions, nous, lecteurs, de lancer la discussion, avant le Printemps ? Pour cela, l'équipe du Printemps du livre, aidée par les étudiants de Grenoble Ecole de Management (GEM), a fait appel à tous les lecteurs désirant s'exprimer sur un des livres de la programmation, face caméra. 1min30 de célébrité, pour parler d'un texte qui vous a plu, interpellé, bouleversé... Le défi a été relevé !

Le Printemps du livre s'est déroulé du 25 au 29 mars, dans les bibliothèques de la ville et de l'agglomération, et dans divers lieux culturels et associatifs. Et les 28 et 29 mars, des lectures-spectacles, des rencontres et des séances de dédicaces ont été organisées au Musée de Grenoble.

Retrouvez toutes les informations relatives au Printemps du livre à l'adresse suivante : <http://printempsdulivre.bm-grenoble.fr/>

Margot ABBARA - Chargée de communication et relations-presse pour le Printemps du livre



Grenoble 7 mars 1815—7 mars 2015

Le 7 mars, les « reconstituteurs » (ils se désignent par ce vocable) sont passés par Grenoble, deux cents ans, jour pour jour, après le retour de Napoléon de l'île d'Elbe.

Accompagnés par un groupe de lanciers Polonais, ils ont défilé, de nuit, dans le centre ville de Grenoble (parc Paul Mistral, rue de Strasbourg, place de l'Etoile, place Vaucanson, rue Millet, rue Guétal, rue de Bonne, rue Philis de la Charce, rue de la République, Grand Rue, place Saint André, rue Hector Berlioz, Jardin de Ville, rue Montorge).

La journée s'est terminée au Jardin de Ville vers 19h30 autour d'un verre de l'amitié ouvert à tous.

**B. ROUGE
TRAITEUR**

Buffet - Cocktail
Plats cuisinés

3 rue de la République
38000 GRENOBLE

www.rouge-traiteur.fr 04 76 51 07 32

LE FRUITIER®

Le Goût du Verger, la Fraîcheur du Potager.

Claire et Albert Guliniano

1, place de l'Etoile - 38000 Grenoble
Tél. 04 76 46 26 19
SIRET 482 766 815 00018

Taxes d'ici

SALON DE THÉ
BURDET

Chocolats BONNAT
DRAGÉES - VAISSELLE ANGLAISE

1, Rue de la République
38000 GRENOBLE
Tél. 04 76 44 26 73

2015

L'art de rue pour égayer la rue Saint Jacques !

L'art de rue est un art qui s'adresse à tous les passants, l'artiste NIKODEM a créé une œuvre d'une grande gaieté afin d'alléger les problèmes qui se posent à l'immeuble sinistré, en face du cinéma les 6 Rex. L'art dans la rue, c'est aussi la nouvelle orientation de la mairie d'Éric Piolle.



Au départ dans un bel immeuble de cette rue piétonne, un commerçant à voulu réunir deux commerces en perçant un mur porteur sur cinq mètres. Immédiatement les commerces et le premier étage sont ravagés, donc inhabitables. La mairie fait un arrêté de péril. Le commerçant et l'entreprise sont en procès depuis trois ans. La somme pour consolider l'immeuble tourne autour d'un million et trois cent mille euros. Le syndic demande aux propriétaires de payer 250 000 Euros. Voyez-vous on est au point mort, cela peut durer longtemps. Du côté de la mairie on a fait appel à l'artiste Nikodem, pour réaliser une fresque sur une palissade devant ces vitrines. L'artiste qui depuis vingt ans a réalisé des fresques, des performances, des expositions sur Grenoble et bien ailleurs.

NKDM c'est sa signature, est un artiste qui a beaucoup d'énergie à en juger par son site : nkdm.com. Et je lui prédis une suite qui aura ses entrées dans les galeries et pourquoi pas les musées. Bref, il dit de cette palissade : l'effet d'optique en anamorphose donne à la fresque un aspect magique, qui gomme les lignes de perspectives réels et en invente d'autres. Et le motif abstrait permet à chaque passant spectateur d'interpréter l'œuvre en fonction de ses propres sensibilités et de laisser aller son imagination. Mais cela n'empêche pas l'apparition d'affreux tags qui n'ont rien à voir avec l'art et qui sont des verrues voire des tumeurs qui enlaidissent la ville. Quant à cette œuvre urbaine elle doit néanmoins rester éphémère, le temps d'un chantier, qui peut durer encore quelques années.



IMPRIMERIE

TAMPONS

GRAVURE

SIGNALÉTIQUE

AFFICHES

PHOTOCOPIES

FAIRE-PART

PHOTOS D'IDENTITÉ

SITE WEB

imp.armand@wanadoo.fr
www.imprimerie-grenoble.fr

Tél. 04 76 87 09 02

Fax 04 76 50 94 06

8 boulevard Gambetta — 38000 Grenoble



Armand
Imprimeur - Graveur - Designer

Urbain Basset et Le Torrent



Le « *Torrent* » au début du siècle dernier

Le *Torrent* est une œuvre de 1878, due au sculpteur grenoblois Urbain Basset (1842-1924), dont la tombe est au cimetière Saint Roch¹. La statue a d'abord été présentée à l'ancien Musée de Grenoble, et fait partie de sa collection (MG 701). En 1883, l'artiste propose au maire de transformer son œuvre en fontaine, et celle-ci est effectivement installée sur la Place de Verdun (à l'époque Place de la Constitution) selon un dessin réalisé par son auteur. En 1888, elle vient couronner une grande rocaille édifée au Jardin de Ville par l'architecte Rolland. Elle y restera jusqu'en 1936. Pendant la guerre (1942), les occupants la récupèrent, et l'envoie en Allemagne, pour y être fondue comme d'autres pièces de bronze. Le *Torrent* sera, par chance, épargné, retrouvé par hasard à Paris, par les enfants du sculpteur, et rendu à la Ville après la guerre. Une autre œuvre d'Urbain Basset, la statue d'Hector Berlioz, érigée Place Victor Hugo en 1903, n'aura pas cette chance. Elle n'échappera pas à la fonte, par les allemands, en 1943². Le *Torrent* sera donc restauré en 1985, et retrouvera le Jardin de Ville, où elle surmontera une fontaine moderne. Malheureusement, la fixation est défectueuse, et, une nuit de septembre 2009, elle est jetée à

terre et se brise en trois morceaux. L'Union de quartier, réfléchissant à sa réimplantation, contacte l'association Patrimoine et développement du grand Grenoble, qui propose une idée, au moment de l'inauguration du Musée Stendhal dans l'appartement du Docteur Gagnon, dont la treille domine le Jardin de Ville, côté Est : Pourquoi ne pas échanger l'implantation de la statue, toute proche de la treille, avec celle du médaillon de Stendhal, situé côté ouest, au bas de la balustrade de l'école primaire, où il est peu visible, et, de ce fait, ignoré des visiteurs— et de beaucoup de grenoblois— ... ? Le *torrent*, adossé au mur de l'école, bénéficierait ainsi d'une meilleure sécurité, et, surtout, serait valorisé par l'environnement XIX^{ème} constitué par la balustrade de « l'allée des veuves » et le kiosque. De son côté, le médaillon, œuvre de l'atelier de Rodin, serait plus visible et mieux intégré au contexte stendhalien. Cette idée a beaucoup plu aux habitants, mais, hélas, le *Torrent* va de nouveau nous quitter : il partira, non pas pour l'Allemagne, cette fois-ci, mais pour le Jardin des plantes, où le Musée, qui en est responsable, a décidé de l'exiler.

Alors, le Jardin de Ville va devoir de nouveau dire adieu au *Torrent*...

*1*Cette tombe nécessite actuellement une remise en état. L'association St Roch, vous avez dit cimetière ?, qui organise des visites thématiques de ce lieu chargé de l'histoire grenobloise, s'efforce de réunir les fonds nécessaires à cette réhabilitation.

*2*La statue actuelle est l'oeuvre du sculpteur Claude Grangé.

Une part de l'âme de l'UHCV s'en est allée.....

Micheline BRECHEMIER-CHASSAGNE nous a quittés le 28 mars . Elle était membre et Vice-Présidente de notre Conseil d'Administration depuis des décennies. Grâce à ses compétences professionnelles, elle apportait une aide précieuse à la gestion de notre Union de Quartier (en particulier l'organisation des Assemblées Générales). Sa disponibilité discrète et efficace, ainsi que sa verve et son regard malicieux vont nous manquer ...



UN LIEU UNIQUE DÉDIÉ AU TRAITEMENT DU CHEVEU



NORGER JEAN-M
CENTRE CAPILLAIRE ET SALON DE COIFFURE
13 BLD GAMBETTA GRENOBLE TEL 0476432121
SITE WEB / HAIRFAX.FR

ASSEMBLEE GENERALE de l'UHCV

Lundi 18 mai 2015

Maison du Tourisme

19 h 30 : Assemblée Générale Ordinaire

20 h 30 : rencontre avec les Elus

Réunions mensuelles

Conseil d'Administration

le 3ème mardi du mois

Commission « Piétons / Vélos et tous modes de déplacement »

le 2ème mardi du mois

Commission « Vivre ensemble dans l'Espace Public »

le 4ème mardi du mois

Ces réunions ont lieu à 18 h 30

3, passage du Palais

(entrée place de Gordes)

Vous souhaitez participer : contact

uhcv.grenoble@gmail.com



La Talemellerie
Pour l'amour du pain

Un choix de plus de 40 variétés de pains
Brioches, viennoiseries
et pâtisseries au pur beurre AOC
Sandwiches et tartes salées

5 adresses à Grenoble :

- 4, place Championnet
- 1, place de l'Étoile
- 12, place Sainte Claire
- 29, rue Ampère
- 11, rue de Stalingrad



La Talemellerie
Pour l'amour du pain

Bulletin d'adhésion

Je désire adhérer à l'Union des Habitants du Centre Ville de Grenoble (UHCV)

Nom

Prénom

Adresse

.....

Courriel

Tél

Ci-joint un chèque de :

Adhérent : 10 €

Couple : 15 €

Soutien : 20 €

Bienfaiteur : €

À renvoyer à :

UHCV
3 passage du Palais
38000 Grenoble

